

Courrier : l'éclipse du "Soleil d'automne"

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'éclipse du «Soleil d'automne»

Plusieurs lecteurs de «Généra-tions» ont acquis une assurance de prévoyance funéraire auprès de la société «Soleil d'automne», aujourd'hui en faillite. Témoignage.

Ayant lu dans le journal «Généra-tions» une annonce de M. Georges Aubert concernant une façon de préparer nos obsèques en nous permettant de choisir ce que nous souhaitons, nous avons pensé, mon mari et moi-même que ce serait une bonne solution (...) Aussi, comme nous connaissions M. Aubert par son émission «5 de Der» et par son accompagnement des joueurs de cartes, nous nous sommes spontanément adressés à lui.

Il est venu nous voir. Hélas, ce que nous ne savions pas, c'est qu'il n'avait pas le droit de faire ainsi du porte à porte pour ce genre de démarche et nous avons signé cette assurance. Nous avons versé, sur le compte personnel de M. Aubert, la somme de Fr. 13 000.-, à la suite de quoi nous avons reçu un beau dossier, ainsi que des cartes que nous devions remettre à nos proches qui pouvaient, le moment venu, s'en servir auprès de la compagnie des pompes funèbres de notre choix.

Tout était hélas trop beau. Aujourd'hui, il s'avère que cette assurance est complètement «bidon». Nous nous sommes fait avoir et délester d'une partie de nos économies de la façon la plus odieuse qui soit. Aussi, que tous ceux qui, comme nous, ont contracté cette prétendue assurance veuillent bien se faire connaître afin de pouvoir ouvrir une enquête publique et déposer une plainte pénale qui, malheureusement, ne nous rendra pas notre argent, mais permettra au moins de punir le coupable. En pensée avec les victimes comme nous.

*Blanche et Robert Tharin
5, rue des Rochettes
1522 Lucens*

Bourdonnements

Dans ma longue carrière de phytothérapeute, j'ai été très souvent confronté au problème qui a fait l'objet de l'article «Ces bruits qui n'existent pas». Par coïncidence, il s'est avéré qu'un produit, destiné au départ à améliorer les fonctions de la mémoire, donnait des résultats très intéressants quand ces bourdonnements d'oreilles sont accompagnés de vertiges et de nausées.

Il s'agit d'un produit à base d'huile de pépin de cassis, très riche en acides gras essentiels, en magnésium et en vitamine E. Il est tout à fait possible de communiquer la fiche technique de ce produit à tous ceux qui en feraient la demande.

*Jean-Jacques Descamps
Phytothérapeute
1911 Ovronnaz Thermalp*

Légende de saint Jacques

J'ai lu avec intérêt votre article sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Compostelle peut dire «le champ de l'étoile», version liée à la légende. L'autre version, qui semble plus historique, dit que l'origine du mot serait «compostum», qui vient de cimetièr. En effet, des fouilles, en 1878 et 1946, ont fait apparaître près de la cathédrale des urnes funéraires préhistoriques, une nécropole de la fin du premier siècle, comme des tombes romaines et des suaires des sixième et septième siècles. Evidemment, «champ de l'étoile» est plus poétique, plus médiatique et plus commercial...

*M. Agassiz
Pré-Fleuri 5
1400 Yverdon-les-Bains*

La mauvaise voie

Les articles sur la sophrologie et le tai-chi, parus dans le numéro de mars, m'ont interpellé. De plus en plus de personnes s'adonnent à ce genre de dérivatif, espérant trouver réconfort, paix, sérénité, mieux-

être, etc. (...) L'homme cherche un remède à ses maux. Malheureusement, il ne trouvera pas satisfaction, même si les résultats paraissent positifs au début. On s'éloigne, on se sépare de cette formidable puissance d'amour et nous délaissions petit à petit notre Créateur pour ces méthodes. Celles et ceux qui se lancent dans ce genre d'activité ne réalisent pas qu'ils sont sur une mauvaise voie, qui ne leur apportera qu'un soulagement momentané, tout en les éloignant toujours davantage de la source créatrice qui peut tout – moyennant notre entière fidélité – et à qui nous devons tout.

*Desirée Calame
17, rue du Vidollet
1202 Genève*

Hautes capitales

Dans le numéro de janvier de «Généra-tions», il est écrit que «l'altitude moyenne de 1000 m fait de La Chaux-de-Fonds la ville la plus haute d'Europe.» C'est une erreur que l'on retrouve un peu partout dans la presse suisse. En effet, la ville de Briançon, sous préfecture des Hautes-Alpes (France), 12 000 habitants, est à 1321 m d'altitude.

*Rose-Marie Hintzy
11, rue Ferrier
1202 Genève*



Le savoir-faire du cœur

Gil Caraman, le sympathique animateur de la Radio romande, vous donne rendez-vous tous les dimanches soir dans son émission de témoignages et d'informations sociales. Ne manquez pas l'agenda destiné aux seniors, diffusé en début d'émission.

«Le savoir-faire du cœur», les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 octobre, dès 21 heures, sur RSR La Première.